26 juin 2007 **07.376**

Question Walter Willener

Moins d'argent, moins de forestiers

A l'heure ou la RPT risque d'avoir des incidences pour les propriétaires de forêts, le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas qu'il est urgent de revoir sérieusement les structures administratives et d'exploitation des forêts neuchâteloises (service des forêts, arrondissements forestiers, exploitation par l'Etat)?

Les économies réalisées pourraient-elles être affectées à la part perdue par la RPT?